



**DEMANDE DE DIAGNOSTIC DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
DANS LE CADRE D'UNE TRANSACTION IMMOBILIERE
Année 2019**

Situation de l'habitation :

ADRESSE

Adresse: _____
Complément d'adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____
Références cadastrales : Section(s) : _____ N° de parcelle(s) : _____

Le demandeur :

NOM

PRENOM

Adresse : _____
Code postal _____ Ville : _____
Téléphone: _____ Mail : _____

Coordonnées du mandataire (le cas échéant) :

NOM

PRENOM

Adresse : _____
Code postal _____ Ville : _____
Téléphone: _____ Mail : _____
Nom et adresse de facturation : Le demandeur Le mandataire *cochez la case correspondante

Documents à joindre avec votre demande

Une facture d'eau.

Si des travaux d'assainissement ont été réalisés : la facture.

Le plan, schéma.

Pour préparer la visite, veiller à l'ouverture de tous les regards afin de permettre au contrôleur d'accéder à l'ensemble du dispositif (prétraitement et traitement).

TARIF

Le coût de cette visite est de **160€ TTC**. Le paiement s'effectuera à réception du titre exécutoire par chèque à l'ordre du Trésor Public. Il doit être envoyé au SPANC avec les références de l'habitation.

Date de la demande :

Signature,

COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE BERRY

13, rue des Tours – 18120 LURY-SUR-ARNON

Courriel : cdc-vals-de-cher-et-darnon@wanadoo.fr – Tél. : 02 48 51 13 73 – Fax : 02 48 51 13 74

Site internet : www.coeurdeberry.fr

Siret : 200 070 571 00019 – APE : 8411Z – Date de création : 01/01/2017